



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Aménagement des arrêts et sécurisation de la gare scolaire située rue du Caire à Pontivy

DEL-2021-009

Numéro de la délibération : 2021/009

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 25/01/2021

Date de convocation du conseil : 19/01/2021

Date d'affichage de la convocation : 19/01/2021

Début de la séance du conseil : 18 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Étaient représentés : Mme JUIN Marianne par Mme LE ROCH Gaëlle, M. LE BRIS Gabriel par M. LE GUERNIC Paul

Aménagement des arrêts et sécurisation de la gare scolaire située rue du Caire à Pontivy

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Dans le cadre de la stratégie d'aménagement et de sécurisation des arrêts de car sur Pontivy, un projet d'aménagement de la gare scolaire située rue du Caire a été étudié en concertation avec le service transport de la Région Bretagne.

Cet arrêt est desservi par des lignes scolaires à destination des établissements de Pontivy avec des correspondances. Ce sont des centaines de scolaires qui sont inscrits sur cet arrêt.

Les travaux consistent en la sécurisation et l'amélioration des espaces : circulation et arrêt des cars, zone d'attente, d'embarquement et débarquement des usagers, circulations piétonnes autour de l'arrêt, amélioration du fonctionnement du carrefour.

Ce projet satisfaisant aux critères de sécurité et d'accessibilité requis et fixés par la Région Bretagne, il peut bénéficier d'une subvention de cette dernière.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
DESCRIPTIF DE L'OPERATION :		Région (70%)	142 058,26 €
Etudes	12 743,21€	Autofinancement (30%)	60 882,11€
Travaux d'aménagement :	120 470,30 €		-----
Mobilier	50 575,66 €	TOTAL RECETTES	202 940,37€
Signalisation	19 151,20 €		

TOTAL DEPENSES :	202 940,37 €		

Nous vous proposons :

- de valider le plan de financement prévisionnel ;
- d'autoriser Madame la Maire à solliciter la subvention auprès de la Région ;
- d'autoriser Madame la Maire à signer la convention de financement avec la Région et tout document y afférent ;

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 26 janvier 2021

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**